

Termes et
conditions
d'utilisation

2/2011

Sommaire

<i>1. Introduction</i>	<i>pag. 2</i>
<i>2. Nature et Type de Service</i>	<i>pag. 2</i>
<i>3. Période d'essai</i>	<i>pag. 2</i>
<i>4. Souscription à l'abonnement</i>	<i>pag. 2</i>
<i>5. Paiement du service</i>	<i>pag. 2</i>
<i>6. Confirmation du paiement et activation de l'abonnement</i>	<i>pag. 3</i>
<i>7. Renouvellement abonnement</i>	<i>pag. 3</i>
<i>8. Espaces de publicité et services additionnels à l'abonnement</i>	<i>pag. 3</i>
<i>9. Facturation</i>	<i>pag. 3</i>
<i>10. Comment remplir les annonces</i>	<i>pag. 4</i>
10a Comment remplir les annonce des bateaux	
10b Comment remplir les annonces des places de port	
<i>11. Durée des annonces</i>	<i>pag. 5</i>
<i>12. Obligations de l'Annonceur</i>	<i>pag. 5</i>
<i>13. Obligations du Titulaire</i>	<i>pag. 5</i>
<i>14. Libératoire</i>	<i>pag. 5</i>
<i>15. Tribunal Compétent</i>	<i>pag. 6</i>
<i>16. Vie privée</i>	<i>pag. 6</i>

1. Introduction

Dans le règlement présent on entend par le terme « Annonceur/s » l'utilisateur annonceur qui a mis en ligne les annonces.

Le service de diffusion en ligne des annonces au moyen du site est régi par le présent Règlement.

Le présent Règlement est considéré lu et accepté sans réserve en toutes les parties par l'Annonceur lors de l'utilisation du Service.

Par le terme « Titulaire » on entend le propriétaire unique et légitime du Site.

Le Titulaire se réserve le droit de modifier à tout moment ce Règlement.

Les avis concernant les changements éventuels seront communiqués par mail et publiés sur le site dans l'espace compte de l'Annonceur.

La validité des changements éventuels partira du moment de leur mise en ligne effective. L'utilisation du service après l'insertion des modifications constituera l'acceptation du Règlement.

2. Nature et Type de Service

Le site est une vitrine d'annonces de bateaux, neufs, d'occasion, en location et de places de port.

Le Titulaire ne demande aucune rétribution ou commission sur les négociations qui auront lieu exclusivement entre l'Annonceur et l'acquéreur.

L'Annonceur doit être enregistré sur le site pour mettre en ligne les annonces.

Après l'enregistrement et le paiement de l'abonnement choisi, l'Annonceur recevra les codes nécessaires pour entrer dans son compte et insérer les annonces.

La mise en ligne des annonces est passible de paiement d'une redevance qui dépend de l'abonnement choisi.

Le Site ne prévoit pas le service d'exportation des informations insérées.

3. Période d'essai

Avant de souscrire à un abonnement tous les nouveaux annonceurs auront droit à une période d'essai gratuit (15 jours) utilisable seulement une fois.

Une fois les 15 jours expirés, le compte sera ouvert, mais en fonction limitée, et les annonces insérées, cachées.

L'Annonceur pourra décider s'il souscrit à un abonnement, il devra demander un devis dans les 30 jours suivants l'échéance de la période d'essai. Après le paiement le compte sera ouvert en fonction complète et tous les détails insérés pendant l'essai seront activés à nouveau.

Si dans les 30 jours suivant l'échéance de la période d'essai l'Annonceur ne demande pas un devis d'abonnement, toutes les annonces insérées seront annulées de la base des données.

Une fois les 30 jours expirés, l'Annonceur qui souhaite souscrire à un abonnement devra insérer à nouveau les annonces.

4. Souscription d'abonnement

Dans la période d'essai ou dans les 30 jours suivants l'annonceur pourra demander un devis d'abonnement (de 1 à 12 mois – limité à 20 annonces ou limité à 500 annonces).

L'Annonceur recevra un mail avec le devis demandé et toutes les informations pour effectuer le paiement. Seulement et exclusivement après l'envoi du devis par le Titulaire, l'Annonceur pourra effectuer le paiement.

5. Paiement du service

Le paiement du service devra être effectué en avance par Virement Bancaire.

6. Confirmation du paiement et activation de l'abonnement

Après le paiement de l'abonnement choisi, l'Annonceur doit envoyer par mail ou par fax le reçu de paiement.

L'Annonceur recevra un mail de confirmation de l'activation du service dans lequel il trouvera les codes nécessaires pour entrer dans son espace administratif et pour insérer les annonces.

7. Renouvellement abonnement

Le Site ne prévoit pas le renouvellement tacite du service. Une fois l'abonnement expiré, le compte restera actif en fonctions limitées et les annonces seront cachées sans la possibilité de les modifier.

30 jours avant l'échéance de l'abonnement et pas au delà, l'Annonceur qui souhaiterait continuer à utiliser le service pourra demander un devis pour le renouveler.

Seulement et exclusivement après l'envoi du devis par le Titulaire, l'Annonceur pourra effectuer le paiement.

Une fois passés les 30 jours après l'échéance de l'abonnement, si l'Annonceur ne fait aucune demande de renouvellement, le service sera arrêté, le compte restera actif en fonctions limitées et les annonces insérées seront annulées de la base de données.

L'Annonceur pourra, naturellement, présenter une demande de renouvellement même avant l'échéance de l'abonnement.

8. Espaces de publicité et services additionnels à l'abonnement

L'Annonceur, en plus de l'abonnement, peut acheter non seulement des services additionnels (moteur de recherche, Logo sur les photographies, mailing, etc.) mais aussi des espaces de publicité (bannières, vitrines, publicité in newsletter etc.)

Les services additionnels, tout comme les espaces publicitaires, sont réglementés selon les critères établis sur la Liste de Prix publiée en ligne.

L'Annonceur devra présenter une demande de devis pour les services additionnels et pour les espaces de publicité en utilisant la formulaire de commande qu'il trouvera dans son compte.

L'Annonceur recevra le devis de la publicité demandé selon la disponibilité du calendrier. Seulement et exclusivement après l'envoi du devis par le Titulaire, l'Annonceur pourra effectuer le paiement selon les termes indiqués dans le mail. L'ordre et le positionnement des espaces publicitaires ne sont pas garantis.

Le Titulaire a la possibilité de modifier le positionnement de l'annonce pendant la période de validité de l'abonnement et ce sans aucun préavis.

9. Facturation

La facture sera émise seulement après contrôle du crédit de la somme sur le compte bancaire du Titulaire.

L'envoi de la facture en format digital remplace totalement l'envoi postal traditionnel. Cette procédure est admise par les normes fiscales en vigueur, relative à la "Diffusion des factures" par voie Télématique.

R.M. n. 571134 du 19/07/88 - (courrier électronique);

R.M. n. 450217 du 30/07/90 - (procédures informatisées);

R.M. n. 107 du 04/07/01 - (diffusion factures);

R.M. n. 202/E du 04/12/01 - (archivage factures).

Résolutions qui fournissent des éclaircissements en ce qui concerne les conditions nécessaires pour l'admissibilité selon l'art. 21 D.P.R. 26/10/72, n.633, de la procédure de diffusion et mémorisation des factures à travers des systèmes qui utilisent des moyens informatiques, téléfax et courrier électronique.

Les normes nationales italiennes, aujourd'hui, ne permettent l'archivage d'aucun document comptable en format digital. Donc il faut produire une copie en papier et procéder à l'archivage selon la loi.

10. Comment remplir les annonces

10a Comment remplir les annonces des bateaux

Les annonces publiées par les Annonceurs doivent se référer exclusivement à l'objet bateau.

Les annonces non conformes à ce qui a été établi seront annulées sans préavis.

Les photos insérées dans les annonces doivent représenter seulement l'objet bateau, il n'est permis aucune publicité ou slogan sur les photos.

On ne peut remplacer les photos par des Logos; on ne peut pas insérer des photos doubles, les photos non conformes seront annulées sans préavis.

Les films insérés dans les annonces doivent représenter seulement l'objet bateau, il n'est permis aucune publicité ou slogan sur les films.

On ne peut remplacer les films par des Logos; les films non conformes seront annulés sans préavis.

L'introduction du film (délai 5 sec.) peut montrer seulement le logo et le nom de l'entreprise, la fin du film (délai 5 sec.) peut montrer des numéros de téléphone, de téléfax et d'adresses électroniques pourvu qu'ils correspondent à ceux insérés pendant l'enregistrement. Le cœur du film doit représenter uniquement l'objet bateau, il n'est permis aucune publicité ou slogan aussi bien sous forme d'images sur les films que sous forme de textes qui défilent. Les films non conformes seront annulés sans préavis.

En remplissant une annonce il n'est absolument pas permis l'emploi du caractère majuscule, sauf selon les règles de grammaire.

Dans les champs Constructeur et/ou Modèle il n'est pas permis d'utiliser des signes graphiques différents des caractères alphabétiques et numériques.

Les champs descriptifs devront contenir des informations ou des détails additionnels concernant uniquement le bateau. Les informations telles que adresses électroniques, sites internet, numéros de téléphone, ou bien d'autres sans rapport avec le bateau ne sont pas acceptées.

Il est obligatoire de remplir les annonces en respectant les thèmes ou les sujets indiqués dans le champs de la fiche.

Il est obligatoire de remplir les annonces en respectant la langue sélectionnée.

Les prix insérés doivent être réels, dans le cas contraire on doit insérer "tractation privée".

Dans le cas où l'Annonceur adopterait un comportement incorrect en remplissant les fiches, en ne respectant pas les susdites règles, après avis de la part du Titulaire par mail, la note et le rank de tous les bateaux seront baissés, en outre on commencera tout de suite à cacher les fiches remplies incorrectement.

10b Comment remplir les annonces des places de port

Les annonces "place de port" doivent se référer exclusivement à l'objet place de port.

Les annonces non conformes à ce qui a été établi seront annulées sans préavis.

Les photos insérées dans les annonces doivent représenter seulement l'objet place de port, il n'est permis aucune publicité ou slogan sur les photos.

On ne peut remplacer les photos par des Logos; les photos non conformes seront annulées sans préavis.

Les films insérés dans les annonces doivent représenter seulement l'objet place de port, il n'est permis aucune publicité ou slogan sur les films.

On ne peut remplacer les films par des Logos; les films non conformes seront annulés sans préavis.

L'introduction du film (délai 5 sec.) peut montrer seulement le logo et le nom de l'entreprise, la fin du film (délai 5 sec.) peut montrer des numéros de téléphone, de téléfax et d'adresses électroniques pourvu qu'ils correspondent à ceux insérés pendant l'enregistrement. Le cœur du film doit représenter uniquement l'objet bateau, il n'est permis aucune publicité ou slogan aussi bien sous forme d'images sur les films que sous forme de textes qui défilent. Les films non conformes seront annulés sans préavis.

En remplissant une annonce il n'est absolument pas permis l'emploi du caractère majuscule, sauf selon les règles de grammaire.

Les champs descriptifs devront contenir des informations ou des détails additionnels concernant uniquement la place de port mise en ligne. Il n'est pas permis, dans la fiche d'une place de port, publiciser des autres places de port avec localisation ou caractéristiques différents. Les informations telles que adresses électroniques, sites internet, numéros de téléphone, ou bien d'autres sans rapport avec la place de port mise en ligne ne sont pas acceptées..

Il est obligatoire de remplir les annonces en respectant les thèmes ou les sujets indiqués dans le champs de la fiche.

Il est obligatoire de remplir les annonces en respectant la langue sélectionnée.

Les prix insérés doivent être réels, dans le cas contraire on doit insérer "tractation privée".

Dans le cas où l'Annonceur adopterait un comportement incorrect en remplissant les fiches, en ne respectant pas les susdites règles, après avis de la part du Titulaire par mail, la note et le rank de tous les bateaux seront baissés, en outre on commencera tout de suite à cacher les fiches remplies incorrectement.

11. Durée des annonces

Les annonces qui ne seront pas mises à jour pendant une période égale ou supérieure à 8 (huit) mois, seront tout de suite cachées, après avis à l'Annonceur de la part du Titulaire.

La situation des annonces, (fraîches, mises à jours, vieilles, abandonnées), sera bien visible dans différentes parties du compte (page d'accueil, liste des annonces etc. ...)

12. Obligations de l'Annonceur

L'Annonceur doit garantir que toutes les informations fournies soient mises à jours, complètes et réelles.

L'Annonceur est le seul responsable exclusif des annonces publiées.

L'Annonceur est le seul responsable exclusif de la communication des données fiscales, il devra donc toujours les mettre à jour, afin de faciliter la facturation.

L'Annonceur est le seul responsable exclusif des données de l'Entreprise insérées (nom, adresses, numéros de téléphone et de télécopie, adresse électronique, site internet, logos de l'Entreprise).

Le Titulaire décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs.

13. Obligations du Titulaire

Le Titulaire a uniquement le devoir de réalisation du site et de son maintien en ligne, donc les contacts découlant des annonces sont absolument en dehors de son activité.

Le Titulaire s'engage à maintenir l'efficacité du Service "tel qu'il est" et "non exempt de vices", dans les limites de ses compétences, et ne sera pas responsable des éventuelles interruptions de service dépendants de tiers.

Les coûts de la connexion à Internet, pour accéder au service sont à la charge de l'Annonceur.

14. Libératoire

Le Titulaire déclare ne pas s'estimer et n'être en aucune façon responsable des photos, des films, des pièces jointes et des tous les documents qui sont insérés dans le site.

Il déclare, aussi n'assumer aucun type de responsabilité au sujet de l'exactitude des caractéristiques techniques et des prix insérés dans les annonces, et des éventuelles autorisations à la vente, de la part du propriétaire du bateau objet de la vente, envers le futur acheteur.

Le Titulaire ne donne aucune garantie en ce qui concerne les résultats que l'on peut obtenir en utilisant le service.

Le Titulaire déclare ne percevoir aucune commission sur les ventes des bateaux publiés sur le site.

Le Titulaire se réserve le droit de pouvoir modifier ou changer l'aspect graphique de tout le site, ainsi que des espaces de publicité payants, selon ses besoins et sans préavis.

Le Titulaire du service, en cas d'interruption permanente et inattendue (pour n'importe quelle cause) du service fourni, donc aussi en cas de cessation du service, n'effectuera aucun remboursement sous forme d'argent ou autre.

15. Tribunal Compétent

Le Tribunal Compétent pour chaque controverse relative à l'utilisation du service décrit dans ce règlement, y compris sa validité, interprétation, exécution et résolution est le Tribunal de Savona.

16. Vie privée

Aux termes de l'article 13 du Code en matière des données personnelles la D.M. s.r.l. domicilié Rue Genova, 2 17019 Varazze (SV) en qualité de Titulaire du traitement vous informe que le traitement des données personnelles fournies au moment de la fourniture de biens et/ou distribution de prestations et de services aura uniquement le but d'exécuter les obligations contractuelles et de satisfaire vos demandes spécifiques, ainsi que d'exécuter les obligations normatives, en particulier celles comptables et fiscales, en plus de vous fournir des informations commerciales sur nos produits et services. Le traitement des données à ces fins est nécessaire pour l'exécution des obligations contractuelles et il ne demande pas par conséquent un consentement explicite. A fin d'améliorer le service clientèle, D.M. s.r.l. pourra utiliser vos données pour les activités suivantes: - Information et promotion de produits ou services de D.M. s.r.l. ou de tiers au moyen d'annonces commerciales qui vous seront envoyés par email; - Monitoring, effectué par D.M. s.r.l. ou par tiers sur la qualité des services rendus et sur l'activité déroulée par D.M. s.r.l. ; - Communiquer vos données personnelles à d'autres sociétés pour leur permettre d'effectuer des offres directes de leurs produits ou services; Par rapport aux fins indiquées ci-dessus le traitement des données sera effectué de façon à garantir la sécurité et la confidentialité et il pourra être exécuté par le biais d'instruments manuels, informatiques et télématiques de la manière et dans la limite nécessaires à la poursuite des susdites fins. Toujours et exclusivement pour l'accomplissement des buts institutionnels et pour ceux relatifs aux obligations contractuelles, la Société pourra se trouver dans l'état de devoir communiquer vos données à des sociétés tiers de nature publique et/ou privées, telles que, à titre d'exemple et non exhaustif: Banques, Banques de Crédit et/ou Financières; Autorités des pays de l' UE et d'extra UE; Fournisseurs de biens et services relatifs à l'activité institutionnelle et contractuelle, Consultants/Professionnels, et Techniciens, parmi lesquels, par exemple, Avocats, Notaires, Experts ; Assureurs et Agents d'assurance, y compris les sujets placés par les susdits à la gestion des sinistres et à d'autres Sociétés associées. Ils pourront prendre connaissance des mêmes données, selon les limites et les conditions de leurs fonctions respectives, les personnes chargées des différentes phases du traitement nécessaire à la gestion du rapport commercial et économique. La transmission des données est: a) obligatoire conformément aux lois, dispositions, réglementations, règlements, nationaux et directions communautaires: b) étroitement nécessaire pour l'exercice de l'activité institutionnelle, y compris l'activation, la gestion et la conclusion des rapports/contrats, et leurs indications manquées portent à l'impossibilité de conclure de manière exacte l'accomplissement des obligations contractuelles à notre charge, en plus l'impossibilité d'être ajournés en temps prévu sur les nouveaux produits et services offerts par notre société, etc. Aux parties intéressées sont reconnus les droits de l'article 7 du Code cité et en particulier le droit d'accéder à leurs données personnelles, de demander la rectification de celles-ci, l'ajournement et l'effacement, si incomplètes, erronées ou recueillies en violation de la loi, ainsi que de s'opposer à leur traitement pour raisons légitimes, en adressant les demandes à D.M. s.r.l. domiciliée Rue Genova, 2 17019 Varazze (SV).